



COMMUNICATION MUNICIPALE N° 608/2017

Séance du Conseil communal du 30 octobre 2017

Départ à la retraite de M. Didier BUCHILLY, responsable de la police des constructions et adjoint du Chef du service Aménagement du territoire et bâtiments

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

M. Didier Buchilly a été engagé par la Municipalité le 1^{er} juillet 1991 en tant que responsable de la police des constructions et remplaçant du Chef de service. Il a fait valoir son droit à la retraite anticipée et a quitté l'administration communale le 31 août 2017 après plus de 26 ans.

La commune s'est fortement développée au cours de ces vingt dernières années, alors que les contextes légaux et réglementaires ont connu parallèlement de nombreuses évolutions et adaptations (OPair, recensement architectural, amiante, énergie, protection incendie, LAT, etc.). Grâce à ses connaissances tant techniques que juridiques, M. Buchilly a toujours réussi à conseiller utilement les propriétaires et architectes dans leurs démarches. La Municipalité a également pu compter sur ses connaissances étendues pour l'examen des dossiers menant à la prise de décision.

En outre, M. Buchilly a participé aux séances des Commissions consultatives d'urbanisme, de la zone ville et villages, ainsi que des Commissions d'estimation fiscale des immeubles et de salubrité. Il a aussi activement veillé au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Nous remercions vivement M. Buchilly pour les services rendus à la commune et lui souhaitons une heureuse retraite.

Pour lui succéder, nous avons choisi M. Salah Allaoui, 46 ans, architecte de formation, précédemment adjoint du chef du Service des permis de construire de la Ville de Neuchâtel, qui est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017.

La Municipalité